

Commune de DAUBENSAND

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 09 novembre 2018, ouverte à 20 heures

PRÉSENTS : Mme Valérie FUCHS, Maire, Mme Estelle BRONN, Adjointe au Maire, MM. Fabien MANNHART, Adjoint au Maire, Jérôme DAVID, Mmes. Caroline DINDAULT, Virginie LANNO, MM, Frédéric LANG, Joseph OTT, Pascal ROOS, Christophe WEISS.

ABSENT EXCUSÉ AVEC PROCURATION :

M. Thomas STARCK donne procuration à Mme. Estelle BRONN

Mme. Virginie LANNO a été nommée secrétaire de séance.

2018 - 27 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE.

Chaque membre du conseil ayant été destinataire d'un exemplaire, ce P.V. est approuvé à l'unanimité avec la demande qu'au Point 2018-26 deux informations sont à présenter de la manière suivante :

- Mme le Maire informe que la commune a enregistré le 1^{er} PACS.
- Mme le Maire informe que le site internet nécessite une mise à jour (en termes de délibérations du conseil municipal).

2018 – 28 : NOMINATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DE CONTROLE - Article L 19 nouveau du Code Electoral.

M. Jérôme DAVID accepte la nomination de membre de la commission de contrôle.
Nomination validée à l'unanimité.

2018 -29 : PREPARATION DE LA FETE DES SENIORS

Un point est fait sur le déroulement de la fête des seniors :

- Apéritif : Mme BRONN a pris contact avec l'animation jeunesse qui a accepté de préparer l'apéritif. Le tarif est d'environ 2€ par personne pour 75 personnes dont une sans gluten. Le service sera également effectué par les jeunes.
- Repas : Mme DINDAULT distribue un document regroupant les différentes propositions : au vu de celle-ci il est décidé à l'unanimité de prendre l'entrée et le plat chez le traiteur HERT et de voir dans une boulangerie pour une bûche en dessert.
Un vote à main levée est ensuite effectué pour choisir le menu parmi les différents choix.
- Dessert : Mme. le maire sollicitera un devis pour une bûche version Forêt Noire dans deux boulangeries et enverra les propositions par mail aux conseillers.
- Décoration :
 - Mme BRONN explique que le bricolage avec les enfants sera fait le 14 novembre en collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque.
 - Elle fera également les courses pour les nappes et cadeaux à Eurocash .
- Mise en place : La mise en place des tables et décoration de la salle se fera le 8 décembre à partir de 8h30.

2018-30 : DIVERS, INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

* Radar Pédagogique : celui-ci a été déposé suite à un problème d'empiètement sur le domaine privé. Un devis pour la pose du radar pédagogique sur le domaine public a été demandé.

*Appartement locatif :

Mme le maire explique qu'elle a eu un rendez-vous avec la locataire de l'appartement qui lui a remonté plusieurs problèmes :

- Fuite au niveau d'une chambre
- Perte de pression au niveau de l'eau chaude
- Volet de la chambre qui se désolidarise du mur de l'immeuble

La locataire remonte également que plusieurs dégradations au niveau de son jardin ont eu lieu notamment les week end de location de la salle et demande si une barrière peut être mise en place entre la cour arrière et le jardinet.

MM. MANNHART et OTT proposent de se rendre sur place pour évaluer les dégâts et voir quelles sont les solutions à apporter aux différents points.

Il est également proposé de voir s'il est possible de mettre un grillage de séparation entre la cour et le jardin : à budgétiser pour 2019.

*Salle communale : une fuite sur l'évier de la cuisine a été signalée.

*Le date du prochain conseil municipal est fixée au 18 janvier 2019 à 20 heures.

Plus personne ne demandant la parole, Mme le Maire clôt la séance à 21 heures 40.